Le Quat' pages de Boisemont

www.ville-boisemont.fr N° 35 / Novembre 2014

EDITO

La rentrée scolaire, que nombre de communes appréhendaient suite à la modification des rythmes imposés par la loi, s'est bien passée à Boisemont. Le mérite en revient à deux Conseillers municipaux, qui ont consacré beaucoup de temps et d'énergie à mettre en place la nouvelle organisation. Philippe Michel s'est chargé de la répartition des taches et de l'emploi du temps du personnel communal, ainsi que du recrutement des personnels extérieurs pour animer les activités périscolaires. Henri Leblanc a accepté d'assumer le transport des enfants au centre aéré de la Siaule avec le mini bus prêté gracieusement par la commune de Vauréal, que nous remercions ici chaleureusement.

Autre sujet de satisfaction, c'est la mise en route de la procédure de l'AVAP, qui va se substituer à la ZPPAUP, par les architectes Génin et Simon, attributaires du marché après appel d'offres. Félicitations à Florence Caignard, Maire Adjointe, qui a établi avec brio le cahier des charges de cette opération.

Il est un autre sujet d'actualité, largement commenté dans les médias, c'est la baisse importante des dotations financières de l'Etat aux communes et aux intercommunalités. Certes, la gestion des communes s'en ressentira et la recherche d'économies sera la préoccupation de toutes les municipalités. Cependant il ne faut pas tomber dans les travers d'un certain citoyen qui ne diffuse que fausses allégations et profère des calomnies.

La commune n'est pas surendettée ! Le seul emprunt en cours concerne la réalisation des logements locatifs de la rue Maurice Fouquet, dont les loyers couvrent intégralement son remboursement ! Par ailleurs une étude financière et fiscale réalisée par le Trésor Public conclue : « *Au final la situation budgétaire et financière de la commune de Boisemont est très satisfaisante* ». Alors, je demande un peu de respect et de retenue envers ceux (bénévoles et Elus) qui se dévouent pour le bien vivre dans notre village et que je remercie ici très vivement...

Je souhaite à toutes et à tous, une agréable fin d'année et de joyeuses fêtes.

Très cordialement .

Jc Wanner

BOISEMONT EN BREF

MARCHÉ DE NOËL

Samedi 6 Décembre 2014 au château de Boisemont de 10 h à 18 h, pour les exposants, inscription jusqu'au 29 Novembre.

COMMERCES AMBULANTS

2 camionettes circulent à Boisemont :

- Le vendredi : Poissonnerie Chez Cloé & Raphaêl coquillages et crustacés Tel : 06 77 93 92 82.
Marché : Andresy : mercredi,samedi
Conflans : mardi, vendredi, dimanche.

-Le mercredi :
Charcuterie Doussaint Tel : 01 34 74 08 71.
Marché :Menucourt : samedi

COMPOSTEURS

Lors de la distribution des sacs de tri, 20 composteurs ont été vendus, les personnes désireuses de s'équiper peuvent le faire en appelant la mairie. Il en reste 10 à vendre au prix de 20€, réglement par chèque à l'ordre du «trésor public».
30 autres composteurs seront commandés en 2015.

BACS JAUNES

Les sacs jaunes vont disparaitre et ne seront plus distribués, il seront remplacés par des bacs jaunes, si vous ne possédez pas de bac jaune d'origine SMIRTOM, la mairie les founira lors de la prochaine distribution des sacs de déchets verts. Il sera alors interdit d'utiliser les bacs jaunes pour les ordures ménagéres qui ne seront plus ramassés.

Une commande groupée de bacs pourra être envisagée par la commune.
Un flash info avec coupon réponse à été distribué dans vos boite aux lettres.
Merci de le renvoyer en mairie avant le 6 Décembre 2014.

SOMMAIRE

PAGE 1
Edito
Boisemont en bref

PAGE 2
Comité des fêtes

PAGE 3
Quelques nouvelles de l'école
Cyclisme féminin

PAGE 4
L'épinette de Boisemont
La vie du conseil

COMITE DES FETES

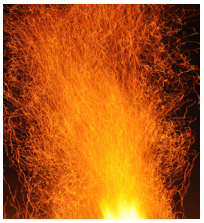

Le 21 juin dernier le Comité des Fêtes a organisé ses traditionnels feux de la St Jean. La soirée a commencé par un pique-nique géant dans le parc du château. Cela a permis de belles retrouvailles pour les anciens et une joyeuse occasion de tisser des liens pour les nouveaux habitants, dans une ambiance festive et musicale. Plus de 200 repas ont été servis par les organisateurs et les bénévoles. A la tombée de la nuit, enfants et parents se ruaient vers les lampions, ravis de participer à la déambulation dans les ruelles du village. La soirée est clôturée dans le parc par un beau bûcher, au grand bonheur de tous, émerveillés par les étincelles scintillantes du brasier.

La brocante a eu lieu le Dimanche 7 septembre. Dès le matin de bonne heure, le village s'est animé de flâneurs, de collectionneurs invétérés et de chineurs, dont les bras se sont chargés d'objets hétéroclites dénichés au fil des stands. Près de 200 exposants, répartis sur la place, le parc paysager et la rue de la Mairie, ont profité de cette belle journée ensoleillée. De nombreux chineurs et promeneurs sont venus entre amis ou en famille. Une affluence, malgré tout, assez modérée cette année malgré le beau temps et la simplification de la procédure d'inscription ; peut-être à cause des Portes Ouvertes d'associations dans certaines communes voisines ? La fête de Cergy ? La rentrée des classes ?... Qu'importe, la journée s'est bien terminée à la grande satisfaction des organisateurs et des bénévoles.

QUELQUES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

Mardi 2 septembre : c'est la rentrée.
Enfants et adultes sont contents de se retrouver, sous un beau soleil.
L'école accueille 62 enfants : 18 en maternelle (2PS, 11MS, et 5 GS) avec Danièle, 20 avec Josiane, remplacée jusqu'à mi-novembre par Emmanuel (11CP et 9 CE1) 23 avec Sandrine (11CE2, 7 CM1 et 5 CM2).
Cette année, avec la réforme des rythmes scolaires, l'école ouvre ses portes de 9 h à 12 h, et de 14 h à 16 h 30, le lundi, mardi et jeudi ; le mercredi de 9 h à 12 h, et le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 15 h 30.
Les horaires de la garderie du matin et du soir restent inchangés : 7 h 30 et 18 h 30.
Le vendredi, de 15 h 30 à 16 h 30, les enseignantes prennent les enfants qui en ont besoin, en aide personnalisée, un certain nombre sont repris par leurs parents, ceux qui restent en garderie, participent aux activités périscolaires, mises en place par la municipalité, jusqu'à 16 h 30.
Le 3 octobre, le photographe est passé à l'école, suite à un souci matériel, il est revenu le mercredi 12 novembre.

Le lundi 13 octobre, c'était la Journée du Goût : les enfants mangent tous à l'école ce jour là, les parents apportant plats salés et sucrés : chacun choisit ce qui lui fait plaisir et déguste avec grand appétit des plats traditionnels ou plus exotiques tels les « pierogis » plat polonais à base de choucroute, bœuf et oignons ou les sucreries tunisiennes !
Enfin, depuis fin septembre, tous les vendredis à 14 h, les ateliers de Noël réunissent les enfants autour d'activités manuelles en vue du traditionnel marché qui aura lieu cette année, le vendredi 12 décembre, à partir de 18 h30. Merci aux parents qui participent à la réussite de cet évènement.

UNE ROISEMONTAISE PIONNIÈRE DU CYCLISME FÉMININ

Le journal L'Equipe a fait l'éloge de Lyli Herse en lui consacrant une page entière dans son édition du 21 juillet dernier. Ce même journal, 50 ans plus tôt, relatait les prouesses de notre championne lors du premier tour féminin en 1955 où elle remporta la première étape du sprint. Lyli (que seule sa maman appelait Lysiane) est fille unique du constructeur René Herse « Le couturier du cycle » comme l'appelait l'Américain Jan Heine (aujourd'hui propriétaire de la marque René Herse). Lyli est immergée dans le vélo lorsqu'elle baignait dans le liquide amniotique : elle a fait Paris-Dieppe trois mois avant sa naissance, lorsque ses parents accomplissaient le brevet de cyclotourisme en tandem. Lyli donne ses premiers coups de pédale à deux ans et demi et son père lui construit son premier vélo sur mesure lorsqu'elle a sept ans. A treize ans, le certificat d'études en poche, elle abandonne ses études et rejoint ses parents à l'atelier de Levallois-Perret où elle se spécialise dans le montage des roues et des rayons de vélos.
A seize ans, elle participe à sa première Polymultipliée de Chanteloup-Les-Vignes, cet événement sportif est l'occasion pour ses parents de promouvoir leurs cycles. Depuis, Lyli a enchaîné des victoires. Son palmarès est impressionnant : 8 fois championne de France (de 1956 à 1966), 2ème en 1960 et 1964, 3ème en 1966. Plusieurs tours féminins et critériums sont également à son actif. 7 participations au championnat du monde avec une honorable place de 5ème en 1965.
Notre doyenne, aujourd'hui âgée de 86 ans est une icône du cyclisme féminin.
Elle courait plus pour les fleurs que pour les honneurs.

A L'EPINETTE

L'Epinette de Boisemont, continue de proposer des cours d'équitation, des tours de poneys, des activités de plus en plus innovantes (barrel race, western, bivouac, carrousel). Elle a également organisé un séjour plage en Normandie, des balades en forêt, une animation pour Halloween, des participations aux concours et challenges hippiques de la région pour les meilleurs cavaliers.
Dimanche 22 décembre, l'Epinette vous propose un après-midi animé sur le thème de Noël : jeux et déguisements seront de rigueur. Venez nombreux !

En ce qui concerne l'avenir, L'Epinette a fait l'acquisition des terrains nécessaires pour agrandir sa structure.
Merci pour la collaboration de M. Nicolas Renaud, architecte et de M. le Maire. D'ici 5 à 6 mois, les travaux devraient commencer.
L'Epinette continuera de vous informer des événements prévus dans l'année. Merci aux Boisemontais pour leur soutien et leur présence lors des manifestations.
N'hésitez pas à rendre visite au centre équestre !

http://www.epinettedeboisemont.fr/

PRINCIPALES DÉCISIONS DE VOTRE CONSEIL MUNICIPAL.

Conseil Municipal du 5 septembre 2014.

Demande de prolongation de la Déclaration d'Utilité Publique et de la Déclaration de Cessibilité concernant le quartier de la Cupidonne

Monsieur le Maire propose de solliciter, pour une durée de 5 ans, la prorogation de l'arrêté préfectoral du 27 octobre 2009, pour permettre les acquisitions et travaux nécessaires au projet de réalisation d'un programme de logements dans le quartier de la Cupidonne, au lieu-dit « le bout d'en bas ».

Acquisitions de terrains quartier de la Cupidonne :

Afin de finaliser le projet de réalisation d'un programme de logements dans le quartier de la Cupidonne, déclaré d'utilité publique
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- décide d'acquérir les parcelles cadastrées A 121 et A122 sur la commune de Boisemont pour un montant de 60 000€.

Questions diverses :

- Monsieur Michel explique que la rentrée scolaire s'est bien passée et que la mise en place des NAP (nouvelles activités périscolaires) a bien fonctionné.
- Madame Savill informe que le CCAS a organisé un goûter pour les Anciens le vendredi 3 octobre à 14h30 au château.
- Un point est fait sur les derniers agissements de plus en plus agressifs de Monsieur Lainée, notamment à l'égard des secrétaires de mairie, situation qui perturbe le fonctionnement normal du service public.

Mairie de Boisemont

Ouverture au public : mardi, vendredi, samedi 9h à 12h
mercredi de 16h à 18h30
Tél : 01 34 42 34 98
Fax : 01 34 42 35 68
Adresse électronique :
commune.boisemont@wanadoo.fr
Site : www.ville-boisemont.fr
Mini crèche les doudous : lesdoudous95@orange.fr.

Numéros d'Urgence

SAMU 15, Police 17, Pompiers 18

Hôpital de Pontoise	01 30 75 40 40
Centre Antipoison	01 40 05 48 48
GAZ (dépannage)	0810 43 30 95
EDF (dépannage)	0810 33 30 95
VEOLIA (eau)	0811 90 04 00
CYLUMINE(éclairage public)	0805 20 06 69

http://www.cylumine.fr/